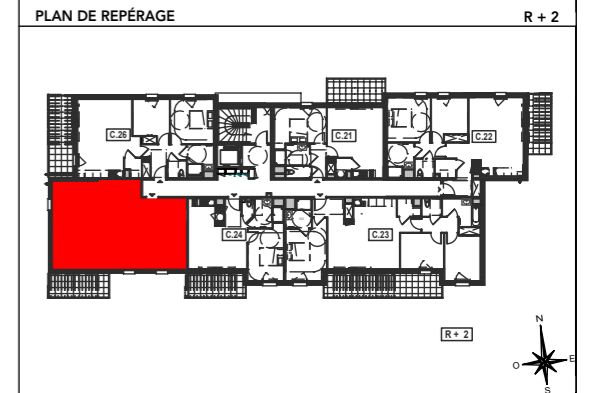


PLAN PROVISOIRE



" L'ANCRAGE "
Bâtiment C
Avenue Lieutenant Colonel LE GARREC - 56400 AURAY

<p>ARCHITECTE Agence ARCHIVOLTO Architecte DPLG 11 Rue PAUL BERT - 56100 LORIENT Tél: 02 97 21 83 39 Email: agence@archivolto.fr</p>	<p>MÂÎTRE D'OUVRAGE ARC PROMO SUD BRETAGNE 1 Rue Geneviève de Gaulle Anthoinez Tél: 02 99 86 13 86 Email: groupe.arc@grouparc.fr</p>
---	---

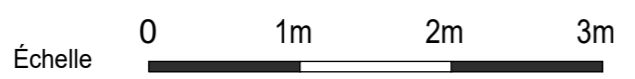
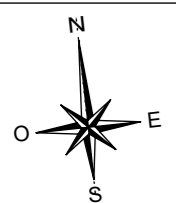


LOT	APPARTEMENT	TYPE	NIVEAU
47	C 25	T3	R+2

PIÈCES	SURFACES
Entrée + PL	7.17 m ²
Séjour / Cuisine	27.32 m ²
Sdb	4.37 m ²
Wc	1.95 m ²
Chambre 1	11.71 m ²
Chambre 2 + PL	9.75 m ²
Cellier	3.37 m ²
TOTAL	65.64 m²
Balcon	9.22 m ²

En fonction des nécessités techniques ou administratives de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt, avant d'être annexé à l'acte authentique de vente, qu'un caractère informatif. Les surfaces et les côtes indiquées sont approximatives, les soffites, les faux plafonds et gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimension. Les canalisations, rebornées et regards ne sont pas figurés. Les emplacements des prises, appliques, plafonniers, radiateurs ou convecteurs sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer pour raisons techniques. La végétation n'est pas contractuelle. Les éléments de mobilier (meubles et plans de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. La fourniture de l'électroménager n'est pas prévue. Les hauteurs sous plafonds sont données hors épaisseur des revêtements de sol définis. Les surfaces de placard sont incluses dans les surfaces des pièces.

Etabli le 28.03.2025 Echelle: 1/50
Modifié le: 08.04.2026



<p>HSP Hauteur sous plafond OF / OB Fenêtre ouvrant à la française ou battant PF Porte fenêtre</p>	<p>CUI. Plaque de Cuisson EP Descente eau pluviale Faux Plafond Retombée de poutre HT sous soffite 2,20 m mini</p>	<p>FR. Branchement Réfrigérateur LL Branchement Lave Linge LV Branchement Lave Vaisselle PL Placard VRE Volet Roulant Electrique TE Tableau électrique</p>	<p>Espace de Manoeuvre obligatoire pour les PMR (Personnes à Mobilité Réduite)</p> <p>Cercle de 150 </p> <p>Espace de Manoeuvre </p>
--	--	--	--